

Direction générale de la création artistique

## **Diplôme d'État de professeur de danse**

### **CONSTITUTION DES JURYS des épreuves terminales de FORMATION MUSICALE**

ooo

En application des dispositions prévues à l'arrêté du 21 novembre 2024  
modifié relatif aux différentes voies d'accès à la profession de  
professeur de danse en application de l'article L.362-1 du code de  
l'éducation

Mai 2026

Pour l'unité d'enseignement de **formation musicale**

**JURÉ 1 : Président**

- un spécialiste titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse OU  
choisi une personnalité qualifiée choisie sur une liste établie par le ministre chargé de la  
Culture

**JURÉ 1 président : titulaire du CA ou personnalité qualifiée figurant sur cette liste**

AUGE Catherine	LARRONDO Éric
AUBERT Béatrice	MARTIN Anne
AYMON Claude	MARTIN Florence
BEGUIN Florence	MASSIN Béatrice
BLAISE Christiane	MEGANGE Jean-Luc Herbert
BOISSERIE Pierre	MIRBEAU Virginie
BOCLE Jean-Christophe	MORVAN Ray
BRETEL Agnès	MOUTOU Stella
BRUN Dominique	MOUXAUX-PRIGENT Monique
CARLES James	PANASSIE Romain
CHAUVET Christian	PERRET Sylvain
CHOUKROUN Geneviève	PETRONIO Leela
COMMANDEUR Laurence	PIAZZON Nicole
CUIRET Sébastien	PICCOLO Paola
DE ROUGEMONT Christiane	POMARES Jean
DOMENET Fabrice	PRESTIPINO Fabrizio
DUFAU Isabelle	PREVOST Franck
FUCHS Isabelle	RIVOIRE Josiane
GALLAND Anne-Claire	ROUSSEAU Sophie
GRAZ Christine	SCHWARTZ-REMY Élisabeth
GIGUELAY Gwendal	SHANNON-DIOUF Déborah
HAMED BEN BELLA Lhacen	SORIN Geneviève
HERNU Nadine	SOURET Sylvain
HOAREAU Maxime	TAYLOR Bruce
IDIR Mehdi	TISSEYRE Florent
KERIGUY Philippe	VALERO Patrice
KRIEGER Émilie	VERDEUIL Marie
LABORIE Pascale	VAN PARYS Natalie
LARIN Dominique	YEPES Ana

Pour l'unité d'enseignement de **formation musicale**

## **JURÉ 2**

- un professeur de formation musicale issu d'un autre centre de formation habilité, ou un accompagnateur musical de cours de danse issu d'un établissement d'enseignement de la musique de la danse et de l'art dramatique classé ou reconnu par l'État ou d'un établissement d'enseignement supérieur en danse accrédité, habilité ou reconnu par l'Etat

## Pour l'unité d'enseignement de **formation musicale**

### **JURÉ 3**

- un spécialiste de formation musicale pour le danseur titulaire d'un diplôme figurant sur la liste mentionnée à l'annexe III du présent arrêté OU choisi sur une liste de personnalités qualifiées établie par le ministre chargé de la Culture.

#### *Liste des diplômes en application des dispositions de l'arrêté du 21 novembre 2024 modifié*

Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de formation musicale ou de professeur de musique

Certificat d'aptitude aux fonctions d'accompagnateur ou aux fonctions de professeur d'accompagnement,

Diplôme d'État de professeur de formation musicale ou d'accompagnateur.

#### *Liste des personnalités qualifiées en application des dispositions de l'arrêté 21 novembre 2024 modifié*

AGOU Philippe  
BAGGIO Silvia  
BALLUE Jacques  
BARACETTI Lionel  
BEGUIN Florence  
BINTNER François  
BOULANGER Estelle  
BRECHENMACHER Bernard  
CHALEARD Alain  
CHAUVET Christian  
CHERON Baptiste  
CLERIVET Marc  
COMBETTE Stéphanie  
COROMP Philippe  
COTTIGNIES-MANIGAS Anne  
CUIRET Sébastien  
DRAGOL Isabelle  
DUGAU Isabelle  
GALET Sally

GRIMAUULT Christian  
HENAFF Isabelle  
HESLOUIS Caroline  
HOAREAU Maxime  
IDIR Mehdi  
JOUVE Christine  
LAINE Luc  
LAUNOIS Anne  
LEROUX Martial  
LAUGIER-MARTIN Isabelle  
METZ Jean-Jacques  
NORMAND Alice  
PACAUD Jean-Luc  
PADOVANI Jean-Marc  
PANDELE Thierry  
PERRET Sylvain  
PETIT Christophe  
PRESTIPINO Fabrizio  
RADOU Denis

RIOCHE François  
ROUSSEAU Sophie  
SEVAJOLS Pascal  
SHANNON-DIOUF Déborah  
SIMANDY Marie-Martine

SOUCASSE Jonathan  
SOURET Sylvain  
THEIL-MOURAD Cécile  
TISSEYRE Florent  
VILLETTE Hubert